



CONCOURS D'ENTRÉE À L'ASECNA

(Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar)

L'ASECNA recherche pour divers sites situés dans ses Etats membres, du personnel (homme et femme) dans les domaines ci-après :

- **Exploitation de la navigation aérienne**
- **Electronique, Informatique, Télécommunications, Energie et Balisage ;**
- **Météorologie.**

Date limite de réception des candidatures : **31 août 2020**

Les personnes intéressées et ayant la qualification sont invitées à soumettre leurs candidatures en ligne sur ce site : www.asecna.aero

I- PROFILS EXIGES

1. FORMATIONS :

Les candidats visés doivent être titulaires d'un diplôme de :

- Technicien de l'aviation civile ;
- Technicien de la Météorologie ;
- Pompier d'aérodrome ;
- Niveau BAC+2 minimum en :
 - Contrôle de la circulation aérienne ;
 - Gestion de l'information aéronautique ;
 - Exploitation de la navigation aérienne ;
 - Exploitation des télécommunications ;
 - Service sauvetage et lutte contre l'incendie ;
 - Informatique ;
 - Télécommunications ;
 - Electronique ;
 - Génie électrique ;
 - Exploitation de la météorologie

2. QUALITÉS PERSONNELLES :

- Sens de l'organisation et des responsabilités
- Sens du travail en équipe
- Savoir travailler sous pression et faire preuve de réactivité ;
- Savoir travailler avec soin et méthode ;
- Faire preuve de déontologie et d'éthique ;
- Aptitudes à communiquer et à gérer des relations professionnelles.

3. NATIONALITE :

Les candidats doivent avoir la nationalité de l'un des États membres de l'ASECNA.

II - DUREE DU CONTRAT :

Le contrat de travail est à durée indéterminée.

III - PROCEDURE DE SELECTION :

Le recrutement se déroulera en deux (02) étapes :

- une phase de présélection;
- une phase de sélection.

III.1. PIECES A FOURNIR À L'ETAPE DE LA PRESELECTION

Pendant cette phase de présélection, les candidatures devront être accompagnées des pièces ci-après :

- lettre de motivation ;
- Curriculum Vitae (CV) ;
- certificat de nationalité.
- copie(s) certifiée(s) conforme(s) de(s) diplôme(s) obtenu(s) ;
- attestation(s) de(s) stage(s) effectué(s) et certificat(s) de travail, le cas échéant .

III.2. PIECES A FOURNIR APRES LA PRESELECTION

Les candidats retenus à l'issue de la phase de présélection pour un éventuel recrutement, seront invités formellement à compléter leurs dossiers avec les pièces suivantes :

- une demande d'emploi dûment signée par le postulant ;
- un extrait d'acte de naissance ou tout document tenant lieu ;
- un extrait du livret de famille ou une fiche familiale d'état civil ;
- un certificat de domicile ;
- un certificat médical d'aptitude datant de moins de trois (03) mois délivré par un médecin agréé par l'ASECNA ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois,.

À l'issue de cette procédure de sélection, aucun dossier ne sera retourné aux postulants.
